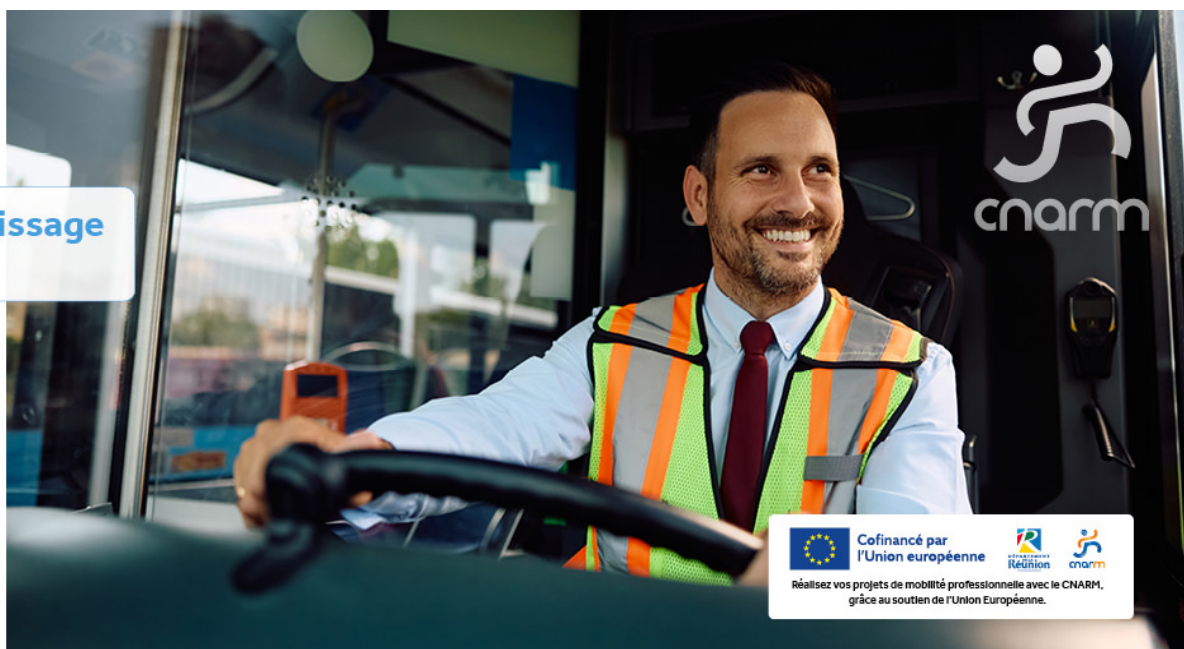




Contrat d'apprentissage Secteur : Transport



Cofinancé par l'Union européenne
Réalisez vos projets de mobilité professionnelle avec le CNARM, grâce au soutien de l'Union Européenne.

OFFRE N°

49691

SECTEUR

TRANSPORT (PERSONNEL
D'ACCOMPAGNEMENT)

TYPE DE CONTRAT

CONTRAT D'APPRENTISSAGE

DURÉE CONTRAT

6 MOIS

TEMPS DE TRAVAIL

TEMPS PLEIN

ENTREPRISE

GRUPE RATP - CFA MUD - RECRUTEMENT DU
10/03/25 AU 13/03/25

LIEU

IDF / CENTRES BUS

POSTULEZ AVANT LE

13/03/2025

PRISE DE POSTE

30/04/2025

CONTACT

Brayan TURPIN
bturpin@cnarm.fr
06 93 13 34 47

STANDARD
☎ 02 62 15 00 00

Conducteur de bus - H/F en Alternance - Durée 6 mois avec possibilité de CDI

► DESCRIPTIF

Envie de développer vos compétences et donner du sens à votre engagement professionnel ? Rejoignez les équipes de la RATP ! La RATP, c'est plus de 3000 emplois chaque année ! Le CFA de la Mobilité Durable, centre de formation de la RATP, vous prépare au Titre Professionnel de Conducteur du Transport Routier Interurbain de Voyageurs en apprentissage. Professionnel de la conduite, vous assurez une mission commerciale auprès de la clientèle. Vous êtes responsable des personnes à bord du bus ainsi que du véhicule tout en veillant à la sécurité et au respect de la réglementation à l'intérieur de celui-ci.

► PROFIL RECHERCHÉ

NIVEAU : Collège ou lycée

DIPLOME REQUIS : Aucun

EXPÉRIENCES : Expérience professionnelle non exigée

Être titulaire du permis B boîte manuelle (6mois minimum). Pour le permis sur boîte automatique, fournir une attestation de l'auto-école certifiant 7 h de formation sur boîte manuelle.

COMPÉTENCES :

FORMATION MIN ACCEPTÉ : 3ème

FORMATION MAX ACCEPTÉ : Maximum niveau Bac +2

LANGUE(S) : Aucune exigence particulière, vous devez être à l'aise à l'oral

INFORMATIQUE : Aucune exigence particulière

PERMIS : B

► EXIGENCE(S)

CV, Permis B physique (attestation de l'auto-école pour permis BA), Certificat médical, Permis B Physique valide, Visite médicale Préfecture

► RÉMUNERATION

Salaire BRUT: 1975 € Mensuel

► AIDES DU CNARM



Billet d'avion aller + transfert



Allocation d'arrivée de 300€



Aide à l'hébergement 2 mois



Indemnité forfaitaire de 500€



Prime d'installation de 400€



Indemnité complémentaire selon la situation

